

**Termes de référence**  
**ETUDE DES COUTS DU MODELE D'EDUCATION INCLUSIVE**  
**HI A MADAGASCAR**

**1- Fiche signalétique de la mission**

<b>Titre étude/recherche :</b>	Analyse des couts de l'éducation inclusive
<b>Programme HI :</b>	<b>Madagascar</b>
<b>Objectif de la mission :</b>	<b>Mener un étude sur le cout de l'éducation inclusive à Madagascar</b>
<b>Durée de la mission :</b>	A déterminer selon proposition du consultant - idéalement entre début Aout et Octobre 2019 – possibilité jusque fin novembre 2019
<b>Lieu de la mission :</b>	<b>Madagascar</b>
<b>Dernière mise à jour des Termes de référence:</b>	10/07/2019
<b>Auteur des Termes de référence :</b>	Claire Perrin Houdon Coordinatrice de l'Unité Technique

**2- Présentation du contexte**

2.1 Contexte

Madagascar se situe à la 135ème place sur 169 de l'Indice de Développement humain (Human Development Report 2010) et 85% de sa population vit sous le seuil de pauvreté 'World Development Indicators, 2008). La pauvreté frappe de plus en plus massivement la population malgache depuis 2009. Aujourd'hui 92% de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, seuil jamais atteint par le passé. Les difficultés d'approvisionnement en eau, le nombre insuffisant de services de base, un niveau d'éducation limité, ainsi qu'un marché de l'emploi globalement restreint, confinent une large part de la population dans la pauvreté et l'exclusion sociale (mendicité, prostitution, filles et garçons des rues, sans abris), accentuées par les difficultés de logement, l'insalubrité et les aléas climatiques. 53% de la population est analphabète (chiffre de 2010), 50% des filles et des garçons de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance<sup>1</sup>.

Parmi les populations les plus vulnérables figurent les filles et garçons et les femmes mais également les personnes handicapées qui subissent de manière accrue les difficultés de la vie

<sup>1</sup> Cadre d'intervention Sectoriel 2013-2015 Education-Formation-Emploi « La jeunesse au coeur du développement », Groupe AFD, Annexes, page 26.

quotidienne, en raison notamment de leurs accès limité aux services et des discriminations sociales induites par leur déficience et les représentations sociales du handicap. On peut estimer qu'à Madagascar, la majorité des filles et des garçons en situation de handicap habitent en zone rurale comme la majorité des 20 millions d'habitants<sup>2</sup>.

### **L'éducation à Madagascar**

Les études réalisées pour analyser la problématique liée aux enfants /adolescents et jeunes exclus du système scolaire et celle, notamment, qui a été menée par l'UNICEF en 2012 a montré que près de 1,5 millions d'enfants sont exclus du système scolaire pour différentes raisons : pauvreté des parents, notamment durant la crise sociopolitique traversée par le pays depuis 2009 ; les réalités vécues par les enfants liées au système éducatif (école moins équipée, enseignant non qualifié, matériels et auxiliaires pédagogiques insuffisants, perception négative par la communauté de l'éducation fournie par le MEN ). Ce sont par ailleurs dans les zones rurales et avec une faible qualité de l'offre éducative que les taux d'abandon scolaire sont les plus importants<sup>3</sup>.

Une des stratégies posée par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) a été de renforcer les actions pour l'insertion et la réinsertion scolaire de tous les enfants confrontés à ce genre de situation. Parmi les propositions a émergé le renforcement de la mise en œuvre de l'éducation inclusive avec la promulgation d'un décret ministériel visant à sa mise en place. Ce décret, en date du 4 septembre 2009 revu en 2019, décrit le principe d'une éducation inclusive qui « consiste à favoriser l'accès à la scolarisation dans le système éducatif formel des filles et des garçons à besoins spécifiques pour des raisons de santé, pour des raisons socio-économiques, culturelles et pour des difficultés d'apprentissage ».

Malgré les avancées réalisées dans le cadre de l'atteinte des Objectifs Du Millénaire (ODM), le taux net de scolarisation dans le primaire à Madagascar est passé de 83% en 2005 à 73,4% en 2013. En 2012, l'espérance de vie scolaire était de 10,2 ans pour les filles et 10,4 ans pour les garçons. Dans le cadre de l'enquête sur le suivi des OMD5 en 2014, les « jamais scolarisés » parmi les filles et les garçons de 6 à 14 ans représentent plus de 18% des filles et des garçons en âge d'être scolarisé. En 2012, le taux d'abandon au primaire était de 18,7%<sup>4</sup>.

En 2014, le MEN a identifié la réinsertion scolaire comme une priorité et ambitionne de permettre l'accès à une éducation à 500.000 filles et garçons et jeunes vulnérables par an d'ici 2018. Cependant, les programmes et actions actuelles (campagne de scolarisation, campagne d'insertion et de réinsertion scolaire) ne prennent pas en compte les besoins spécifiques des filles en général et des filles et des garçons handicapés en particulier. L'UNICEF a également montré, dans son étude sur l'exclusion scolaire (février 2012) que 67% des parents des filles et des garçons handicapés n'envoient pas leur enfant en raison de leur handicap.

Dans le Plan Sectoriel de l'Education (2018 – 2022), l'éducation inclusive est intégrée dans la section relative à l'éducation non formelle. Les trois axes stratégiques retenus dans ce PSE sont (1) de porter à 15% le nombre d'enfants handicapés et vulnérables inscrits dans le système éducatif formel, (2) d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage de ces enfants

---

<sup>2</sup> Par exemple, au Burkina Faso, les récentes statistiques indiquent que 82% des filles et des garçons en situation de handicap habitent en zone rurale. Cf. Recensement général des filles et des garçons handicapés de 0 à 18 ans au Burkina Faso (RGEH- 2013) MASSN

<sup>3</sup> UNICEF, Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar, Rohen d'Aiglepiere, février 2012. (Données non sexo-spécifiques)

<sup>4</sup> MEN, Plan Intérimaire pour l'Education, 2012

notamment par des formations spécifiques d'enseignants et le développement de cours de remise à niveau, (3) d'améliorer la gouvernance dans l'éducation.<sup>5</sup>

## 2.2 - Présentation du projet

**Le projet « BEAZO : Droit à l'éducation pour tous »** est un projet soutenu par l'Agence Française de Développement, dans le cadre du dispositif FISONG (Facilité d'innovation sectorielle par les ONG), de la Fondation Educate A Child et de la Direction de la Coopération Internationale de la Principauté de Monaco. Il a pour objectif de contribuer à l'accès, à la réussite des apprentissages et au maintien à l'école (système formel et non formel) de toutes les filles et tous les garçons déscolarisés ou exclus de l'école (dont les filles et les garçons handicapés) à Madagascar par la mise en place d'un modèle d'éducation inclusive constitué de plusieurs options testé, développé, documenté et évalué dans les régions Analanjirofo, Boeny, Atsinanana et Diana. Le projet a commencé en décembre 2015 et prendra fin en août 2019. Il cible les filles et les garçons vulnérables, « à risque de décrochage scolaire », déscolarisés ou exclus de l'école et les enseignants et enseignantes de 100 écoles des régions concernées.

Le projet présente une double innovation qui vise à permettre aux filles et aux garçons vulnérables de surmonter de façon simultanée l'ensemble des obstacles à leur scolarisation en créant :

- a) une prise en charge multisectorielle de ces filles et ces garçons vulnérables via une synergie entre les acteurs autour de l'école (santé, éducation, communauté) ;
- b) Un dispositif présentant différentes orientations possibles pour une offre éducative personnalisée : les classes inclusives accueillant les filles et les garçons avec un handicap léger en classe ordinaire ; les classes intégrées accueillant des filles et des garçons avec une déficience intellectuelle sévère, les classes intégrées accueillant des filles et des garçons avec une déficience sensorielle totale (aveugles/sourds) et les cours de remise à niveau/alphabétisation inclusifs accueillant des filles et des garçons ayant abandonné l'école depuis plus de 2 années scolaires et ce en vue de leur réintégration à l'école.

Le dispositif est pensé pour s'inscrire dans le contexte éducatif malgache et repose sur les compétences, ressources et personnels existants afin d'assurer la pérennité du modèle à l'issue du projet.

Le projet contribue à :

- a) Un appui au Ministère de l'Éducation Nationale et à ses services déconcentrés dans la mise en œuvre de l'Éducation Inclusive.
- b) Le renforcement des capacités des personnels pédagogiques (enseignants et enseignantes en service et en formation, directeurs et directrices, encadreurs pédagogiques et Chefs CISCO/ZAP, centres spécialisés, etc.).
- c) Le renforcement de la coordination entre les différentes parties prenantes de l'éducation inclusive, incluant les acteurs de l'enseignement spécialisés et de la santé.

## 3- Présentation de la consultance

### 3.1 - Objectif General

En complément des autres documents de capitalisation prévus dans le cadre de ce projet (corpus de formation en éducation inclusive, études d'impact et guide méthodologique sur le « modèle d'éducation inclusive via des dispositifs passerelles »), Il s'agit de réaliser une étude du coût de ce

<sup>5</sup> Plan sectoriel de l'Éducation (2018-2022), Pour une éducation de qualité pour tous, garantie du développement durable, MEN, MEETFP, MESURES, Juin 2017

modèle qui permettra au Ministère et aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de disposer d'éléments pour orienter le déploiement du modèle d'éducation inclusive à Madagascar pour les enfants handicapés.

### **3.2- Objectifs spécifiques**

En étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation et plus particulièrement la Direction de l'Enseignement Préscolaire et de l'Alphabétisation (DEPA), L'INFP, le Ministère de la planification et des finances, déterminer le cout de l'éducation inclusive à l'échelle de deux CISO (1 dans la région de d'Atsiranana et 1 dans la région d'Analanjirifo) pour budgétiser des projets de répliation à plus grande échelle. Cette étude reposera essentiellement sur une étude des coûts du dispositif constitué des cours de remise à niveau qui ont pour but d'identifier et rescolariser des enfants non scolarisés, des Classes inclusive qui accueillent des élèves handicapés ou non, classes passerelles qui accueillent des élèves handicapés avec possibilité à terme de poursuivre leur scolarité dans des classes inclusive. Elle consistera en particulier à étudier, au sein de ces écoles inclusives, les coûts supplémentaires lié à l'inclusion des enfants handicapés dans les écoles primaires publiques, c'est-à-dire le coût nécessaire à l'amélioration de la qualité et de la prise en charge de tous les enfants via les cours de Remise A Niveau (CRAN), les classes passerelles et les classes inclusives.

Sur base du guide méthodologique qui pose un modèle d'Education Inclusive et propose un processus de mise en place des options innovantes permettant l'inclusion scolaire des enfants handicapés, et des enfants vulnérables, sur base du cadrage du MEN qui sont inscrit dans 3 principaux documents officiels relatif à l'éducation qui sont :

- Le décret 2009-1147 sur l'éducation inclusive.
- Le document de cadrage sur l'éducation inclusive de 2016, préfacé par le ministre de l'éducation.
- Le Plan Sectoriel de l'Education pour la période 2018-2022, qui ne néglige pas l'éducation inclusive.

### **3.3- Résultat attendus**

Un document présentant une analyse des coûts de l'éducation inclusive et une simulation des coûts pour une généralisation de l'éducation inclusive au niveau de la région d'Atsiranana et dans la région d'Analanjirifo sera produit.

### **3.4- Méthodologie attendue**

Le ou la consultante proposera dans son offre une méthodologie et des outils de collecte de données qui tiennent compte de l'historique du projet et des autres documents de capitalisation du projet. La méthodologie devra détailler tous les éléments à prendre en compte en ce qui a trait aux coûts des dispositifs. Elle intégrera également une revue documentaire et présentera de manière claire la démarche participative.

### 3.5- Livrable

Les livrables seront au nombre de 4, à rendre dans les délais indiqués ci-dessous :

Livrables et rencontres		Destinataires	Diffusion	Période
<b>Documents techniques liés à la mise en place de l'étude</b>				
1	Un protocole finalisé	HI	Interne	Début de mission
2	Le squelette du document	HI	Interne	Démarrage
3	Une première ébauche du document avec des premiers résultats	HI	Interne	mi-parcours
4	Le document finalisé	HI	Interne	Fin de mission

<b>Ateliers/ Rencontres</b>				
1	Rencontre initiale : actualisation du protocole (peut se faire à distance)	HI		Début de mission
2	Rencontre après les recherches documentaires et avant le démarrage de des travaux	HI		mi-parcours
2	Réunion intermédiaire (présentielle ou par Skype)	HI		mi-parcours
3	Réunion de présentation des résultats pour finalisation	HI et partenaires		Fin de mission
4	Atelier final de présentation des résultats	HI, partenaires, autorités (comité restreint)		Fin de mission

### 3.6 - Temps disponible pour la mission

La mission devra avoir lieu idéalement entre le mois d'aout et Octobre 2019, avec une flexibilité pour novembre 2019.

### 3.7 Budget

Le budget proposé doit comprendre :

- Honoraires du ou de la consultante.
- Déplacement du lieu de résidence à Madagascar et retour.
- Frais du visa malgache (si nécessaire).
- Frais de logement à Madagascar.
- Frais de déplacement à Madagascar

HI prendra en charge l'organisation de l'atelier de consultation avec partenaires et alliés.

### 3.8 Principes éthiques

#### Politiques Institutionnelles

Humanité & Inclusion (HI) est une organisation de solidarité internationale engagée pour les droits des personnes handicapées, des personnes en situation de vulnérabilité, et de façon générale pour les Droits Humains. Le respect et la dignité des personnes concernées et bénéficiaires des actions et des communautés sont au cœur de l'engagement des collaboratrices et collaborateurs de HI, dans tous les contextes d'intervention. L'organisation a ainsi mis en place des politiques institutionnelles qui fixent le cadre dans lequel chaque le ou la consultante doit s'inscrire lorsqu'il s'engage avec HI:

- Une politique de Protection des bénéficiaires contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS),
- Une politique de Protection de l'enfance,
- Une politique Genre
- Une politique de Lutte contre la fraude et la corruption.
- Un code de conduite

Ces politiques sont disponibles à :

<https://hi.org/fr/information-institutionnelle-et-professionnelle>

#### 4- Profils recherché

##### Obligatoire

- Expérience significative en économie de l'éducation,
- Expérience significative dans le domaine de l'éducation inclusive,
- Langues de travail (à l'écrit et à l'oral) : la maîtrise de la langue française est obligatoire,
- Forte capacité d'analyse

##### Souhaitée

- Capacité à travailler en collaboration avec des acteurs publics,
- Adaptation d'outils ou de supports de communication,
- Une connaissance du contexte malgache serait un plus.

#### 5- ARTICLE 3 : MODALITES DE SOUMISSION

##### Les candidats et candidates devront envoyer :

- Un CV à jour, comprenant 3 références d'expériences similaires.
- Une offre technique/méthodologique.
- Une offre financière.

##### Sur la proposition technique :

- Une proposition méthodologique pour conduire le travail

- Un calendrier, détaillant clairement les étapes liées à la mise en place, la réalisation, et le temps nécessaire pour couvrir leur réalisation et les personnes/institutions associées aux différentes étapes,
- Une proposition financière incluant, à minima, le détail des honoraires de consultance et des coûts opérationnels de la consultance (déplacements, hébergement, per diem, salaire, matériel,...).

Ces documents sont à envoyer **avant le vendredi 26 Juillet 2019 avant 10hGTM** à l'adresse: [offres@madagascar.hi.org](mailto:offres@madagascar.hi.org)

Référence : Etude des Coûts- Madagascar